

Pratique qualité de vie

RETRAITÉS : GAGNER DU POUVOIR D'ACHAT EN S'INSTALLANT À L'ÉTRANGER

LA RETRAITE ? CERTAINS L'IMAGINENT SOUS DES CIEUX PLUS SEREINS, **AU PORTUGAL, AU MAROC OU EN THAÏLANDE**, OÙ ELLE SE RÉVÈLE FINANCIÈREMENT ATTRAYANTE. MAIS ATTENTION AUX PIÈGES ! CETTE NOUVELLE VIE SE PRÉPARE AVEC MINUTIE.

NOTRE EXPERT



“ Selon le pays choisi, on gagne entre 15 et 50 % de pouvoir d'achat. Un atout pour ceux qui voient leur retraite s'amenuiser ! ”

Paul Delahoutre, fondateur du site retraitesansfrontieres.fr

Un tiers des futurs retraités de plus de 50 ans rêvent de vivre une retraite dans un pays chaud moins taxé, selon un sondage OpinionWay de 2015. Et les Français sont de plus en plus nombreux à franchir les frontières après 62 ans pour s'installer dans l'un de ces paradis ensoleillés. 600 000 retraités hexagonaux vivent déjà à l'étranger et 35 000 sautent le pas chaque année pour trouver, ailleurs, un climat clément, une meilleure qualité de vie et un pouvoir d'achat accru grâce à des allègements fiscaux. Confrontées à

une augmentation de l'espérance de vie et à un développement constant des liaisons aériennes, ces personnes en fin de carrière rêvent d'une deuxième partie de leur existence... sous le soleil exactement ! Voici cependant les pièges à déjouer avant de s'embarquer pour une nouvelle aventure plus ou moins exotique.

BIEN CHOISIR SON PAYS

« La première chose qu'il faut choisir, c'est le pays dans lequel on se sentira bien », explique notre expert. Le Portugal est, depuis 2013, la destination la plus prisée des retraités français qui s'installent près de la mer, dans l'Algarve, ou vers Lisbonne et Porto. Gros avantage : le pays propose une exonération totale des impôts sur les pensions du secteur privé pendant dix ans. Autre bon point : les nouveaux retraités sont à deux heures d'avion de France, ce qui permet de rentrer au pays pour voir enfants et petits-enfants. Enfin, le fait que le Portugal fasse partie de l'Union européenne facilite les démarches des nouveaux venus.

L'Espagne a également la cote, même si le coût de la vie est seulement 5 % moins important que chez nous. « Le prix de l'immobilier sur place reste avantageux. Il y a encore de bonnes affaires à faire ! » souligne le spécialiste, même s'il reconnaît que l'on est davantage imposé sur les pensions en Espagne.

L'Italie a récemment fait parler d'elle en proposant une taxation fiscale des pensions à seulement 7 % pour les étrangers désirant s'installer dans les villes de moins de 20 000 habitants du sud de la péninsule. « Attention, cette information est vraie pour la plupart des étrangers, mais pas pour les Français qui dépendent encore de la convention fiscale établie entre les deux pays. Selon celle-ci, toutes les retraites versées par les caisses françaises

restent imposables dans l'Hexagone. » Il résume donc la situation : « Vivre en Italie est alléchant culturellement et climatiquement, mais plus vraiment financièrement ! »

La Grèce rejoint la liste des pays attrayants avec un coût de la vie 15 % moins élevé qu'en France.

Le Maghreb (Maroc, Tunisie), qui voit les « Printemps arabes » s'éloigner, attire de nouveau les retraités qui reviennent à Agadir, à Essaouira ou à Rabat. Enfin, l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Bali, Vietnam) recueille également des suffrages, car la vie quotidienne y est deux fois moins chère et l'immobilier jusqu'à trois fois moins onéreux !

TESTER AVANT DE S'ENGAGER

Idéalement, il faut résider entre un mois et un an dans le pays choisi avant de s'engager dans un déménagement, tout en gardant son logement en France. « Il est important de vérifier que l'on supporte bien les contraintes culturelles et linguistiques du pays d'accueil. » Sur place, dès l'arrivée, il est souhaitable d'apprendre la langue, de visiter



TÉMOIGNAGE

“Une île pour vivre mieux !”

Christelle, 59 ans, Thaïlande

“ Il y a deux ans, je suis allée à Koh Samui, dans le golfe de Thaïlande, avec mon mari. D'abord pour des vacances, puis pendant trois mois pour voir si nous pouvions y prendre notre retraite. On a coché toutes les cases et voilà six mois que nous habitons sur cette île paradisiaque ! Nous allons rentrer régulièrement en France pour voir les petits-enfants qui vont aussi venir nous rendre visite l'an prochain. La vie est beaucoup moins chère. On est heureux ! ”

TÉMOIGNAGE

“Une exonération d'impôts non négligeable !”

François, 57 ans, Portugal

“ Je suis parti m'installer à Albufeira, dans le sud du pays, car je voulais la mer, un climat agréable, une ville moyenne vivante toute l'année, et oublier les turpitudes françaises ! C'est un pays sympa, moderne et diversifié géographiquement, en Europe et peu éloigné de la France, avec une culture proche de la nôtre, une population aimable et ouverte d'esprit, très accueillante, peu d'immigrations, pas de problèmes de religion. Je ne parle pas portugais, mais entre le français des plus vieux et l'anglais des jeunes, je me débrouille. Et bien sûr, il y a les dix ans d'exonération d'impôts, ce qui est non négligeable, même si rien ne garantit la pérennité du dispositif. ”



la région, d'essayer de s'inscrire dans une association ou un club pour favoriser son intégration. « Ne sous-estimez pas l'éloignement de la famille. Au départ, on se dit qu'on va se contacter par WhatsApp et revenir souvent en France grâce à Ryanair ou EasyJet, et on se rend compte, au bout de deux ans, que la famille nous manque... Et l'on fait marche arrière. »

S'envoler pour l'étranger nécessite aussi deux démarches importantes à effectuer avant de s'engager. Il faut connaître la législation concernant les droits de séjour. Il est ainsi plus facile de migrer vers un autre pays de l'UE que vers la Thaïlande, par exemple, où vous devrez déposer 20 000 € sur un compte en banque local, présenter un certificat médical

de bonne santé et un casier judiciaire vierge ! En outre, il est recommandé de se renseigner sur les remboursements des soins médicaux sur place, tout en sachant que toute personne inscrite à la Sécurité sociale en France sera couverte dans les pays européens si les soins sont réalisés dans des établissements publics. En revanche, il est parfois très onéreux de se faire opérer dans les structures privées au Portugal. Certains retraités préfèrent ainsi s'affilier à la Caisse des Français de l'étranger (www.cfe.fr) pour être mieux remboursés. « Mais que les démarches à suivre pour prendre sa retraite à l'étranger ne vous découragent pas, conclut l'expert. Cela en vaut souvent vraiment la peine. »

Alicia COMET